

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

- Le lundi de 9h00 à 12h00
- Le jeudi de 9h00 à 12h00
- Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE du 8 juillet 2022 au 26 août 2022

- Le lundi de 9h00 à 12h00
- Le jeudi de 9h00 à 12h00
- Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers de la commune de Bretteville sont informés que la tournée de conservation sera assurée par M. VILLAIN, géomètre des Finances Publiques, durant l'année 2022 (de juin à novembre).

Il procédera, sur le territoire communal, aux travaux de confection des croquis en vue de la mise à jour des plans cadastraux (mesurage des constructions nouvelles et des additions de construction).

Les propriétaires sont invités à faciliter le travail du géomètre.

CONCERT FÊTE DES MÈRES



Manifestations à venir

29 mai	=>	Concert fête des mères (Chorale Aux quatre vents), église
12 juin	=>	Tournoi des familles (Football Club), stade Roger Besselièvre
12 juin	=>	Vide grenier/concours pétanque (Amicale Brettevillaise), terrain de la Houquette
18 juin	=>	Connerie 100 bornes (VTT Canette) – rando VTT 100 kms
30 et 31 juillet	=>	Fête champêtre (Amicale Brettevillaise), terrain de la Houquette
6 et 7 août	=>	Ball Trap (société Chasse)

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 60

MAI 2022

- ✓ Le Mot du Maire
- ✓ Informations diverses

Page 1
Page 2, 3 et 4

Le mot du maire

Une journée ordinaire.

J'ai pris l'engagement de partager avec vous ma vie de Maire, en voici un triste exemple.

Dimanche 15 mai 2022

05h03 : La foudre s'abat sur Bretteville lors d'un orage

05h05 : La télésurveillance de l'atelier municipal m'alerte, par sms, d'un défaut d'alimentation électrique sur notre réseau

05h 07 : je contacte le prestataire lui disant qu'un orage est en cours sur notre commune et que l'origine de la coupure d'électricité vient vraisemblablement de là. On me répond qu'un dégagement de fumée a été constaté à la caméra et que les pompiers sont prévenus.

05h 12 : je suis sur place, je constate un embrasement important au niveau du tableau électrique des vestiaires. Je rappelle les pompiers pour confirmer un feu réel en précisant son intensité.

05h 18 : Le premier véhicule de pompiers arrive, traite le feu et appelle des renforts. La nouvelle bouche incendie à l'angle des fosses à terre et du chemin des plats champs est utilisée. Enedis coupe l'électricité du secteur pour sécuriser l'intervention.

06h10 : j'appelle un agent de la commune pour m'aider à évacuer tout le matériel roulant. La gendarmerie est sur place, nous barrons la route des fosses à terre.

09h15 : Départ des pompiers et remise en service de l'électricité aux usagers.

Je passe toutes les deux heures vérifier une non reprise du feu tout en répondant à France bleu Cotentin et au journaliste de la Presse de la Manche.

Les vestiaires sont détruits. L'essentiel de notre matériel est intact grâce au professionnalisme des pompiers.

En début de période estivale je passe un message aux propriétaires de gîtes, dites aux touristes de bien respecter le voisinage tant en termes de stationnement que de comportement nocturne. Des riverains se plaignent régulièrement et à juste titre en Mairie. Cela dit les riverains n'ont aucun pouvoir de Police sur les places de stationnements publics et ne doivent pas les « privatiser ».

Il y a la place pour tous.

Jean-Paul MAZE

Site internet : www.bretteville50110.fr

Facebook : Mairie de Bretteville – 50110

Panneau Pocket : Bretteville



URGENCES ÉLECTRICITÉ

09.72.67.50.50

URGENCES GAZ

08.00.47.33.33

URGENCES/ASTREINTES EAU

02.33.08.26.87 ou 02.33.08.27.06

En dehors des heures d'ouverture : 06.29.92.74.67



INFORMATIONS DIVERSES

BRUITS DE VOISINAGE : Des horaires à respecter

Bricolage et jardinage ne riment pas toujours avec bon voisinage. Aux beaux jours sont revenus les bruits des tondeuses à gazon, ... bien moins doux que le chant des oiseaux de notre confinement. Voici un petit rappel de la réglementation et des horaires à respecter.

Les travaux de jardinage et bricolage ne sont autorisés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Évidemment cette réglementation ne vous autorise pas pour autant à laisser libre cours aux décibels pendant ces horaires, à recevoir bruyamment vos amis même en respectant distanciation sociale et gestes barrières. Le bruit anormal du voisinage est interdit de jour comme de nuit, même si la tolérance est un peu plus grande le jour que la nuit.

Certes, c'est bien connu, il n'y a que le bruit des autres qui dérange, mais chacun peut être le gêneur de quelqu'un. Alors un peu de bon sens et pensez à vos voisins.

PLAGE DE BRETTEVILLE

-Plage, zone de bain et cale interdites aux chiens et aux chevaux du 15 juin au 15 septembre de 9h00 à 20h00.

-Pêche aux paillots interdite du 30 avril au 1^{er} novembre.

-Interdiction de stationnement pour tous véhicules à moteur.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

Les élections législatives française de 2022 se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 à la Mairie de Bretteville.

Il est impératif d'avoir avec vous une pièce d'identité avec photographie.
A savoir : la carte électorale n'est pas une pièce d'identité.



Si vous êtes absent les jours de vote, pensez à la procuration : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



FOOD TRUCK

Retour des food truck du 17 juin au 18 septembre 2022 terrain de la Houquette

- **Chez Farfalle**, le lundi soir
- **Grignot'malin**, le mardi soir (seulement juin et juillet)
- **La frite en Nord**, le mardi soir (seulement août et septembre)
- **T-che-me-ki-la-fe**, le mercredi soir
- **Judowen Pizza**, le jeudi soir
- **Traiteur de Damas**, le vendredi soir
- **Bangkok express**, le samedi midi
- **Aïssa délices**, le samedi soir
- **Rôtisseur Damien Pignot**, le dimanche midi
- **Chez Baba**, le dimanche soir



De plus, **le délice des glaces** du mardi au dimanche de 13h00 à 20h00 sur le parking de la plage.

M.A.M. « douceur d'enfance »

Des places sont disponibles à partir du 15 juin 2022 à la M.A.M. de Bretteville.

N'hésitez pas à contacter les assistantes maternelles au 06.73.01.95.48 ou 06.36.85.83.61 ou sur Facebook : MAM Bretteville



LA BENNE À PAPIER REVIENT !

Objectif = collecter un maximum de papier !

Les bénéfiques serviront à financer les futurs projets scolaires.

Tous ces papiers seront recyclés dans la Manche.

Vous pouvez dès à présent, venir déposer vos collectes dans le hall de l'école.

Les papiers concernés : papier blanc ou de couleurs, journaux, magazines, prospectus publicitaires, vieux livres, vieux annuaires, vieux dictionnaires, archives, ...



LA BENNE À PAPIER REVIENT 😊
Mi juin 2022

Commencez à récolter vos papiers et à en parler autour de vous
(Papiers de bureau, magazines, journaux, publicités, archives, livres entiers...)



Attention PAS DE PAPIER CRAFT

Nous avons besoin de minimum 4 tonnes de papier !
ON COMPTE SUR VOUS

ASTUCE PRATIQUE
Pour éviter le stockage à domicile
vous pourrez déposer vos papiers dans un chariot mis à votre disposition dans le hall de l'école



Un geste écologique et d'aide au financement des projets de l'école